RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

1930
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 21 rue de Fécamp, 75012 PARIS
515 380 194 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRESIDENTE
DU 10 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 10 mai,
A 16 heures,

La Société AROM, Société à responsabilité limitée au capital de 250 100 euros, dont le siège social est situé au 71 allée de l'Emeraude, 69890 LA TOUR DE SALVAGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon, sous le numéro 941 794 943, représentée par Madame Charlotte VINCENT, en qualité de Cogérante,

Agissant en qualité de Présidente de la Société 1930,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 3 des statuts, la Présidente décide de transférer le siège social du 21, rue de Fécamp, 75012 PARIS au 117 rue de Charenton, 75012 PARIS, à compter de jour.

Elle décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

Article 3 - SIEGE SOCIAL

*« Le siège social est fixé au : **117 rue de Charenton, 75012 PARIS** ».*

Le reste de l'article demeure inchangé.

La Présidente donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente

[redacted]

La Société AROM
Présidente
Représentée par Mme Charlotte VINCENT

[redacted]